

## communiqué de presse

Kehl, le 15 octobre 2012

## Comparaison des prix des médicaments France / Allemagne : La pilule passe mieux du côté français!

Doliprane, aspirine, pilules contraceptives...Il existe des milliers de médicaments sur le marché français et tout autant en Allemagne. Mais le prix demandé pour un médicament en France est-il toujours le plus avantageux ? Les prix varient-ils d'une pharmacie à une autre? Est-il intéressant d'acheter ses médicaments Outre-Rhin? Pour aider le consommateur à faire son choix, le Centre Européen de la Consommation, situé à la frontière franco-allemande, a mené une étude comparative sur le prix de 150 médicaments, remboursés ou non, vendus dans des officines de Kehl et de Strasbourg. Les résultats sont sans appel : les médicaments sont bien moins chers en France.

## Les médicaments moins chers en France

Malgré une politique de réduction des prix des médicaments engagée en 2011 en Allemagne, les prix des médicaments en France, qu'ils soient délivrés avec ou sans ordonnance, restent très inférieurs à ceux pratiqués Outre Rhin. Cette étude confirme les résultats de l'enquête similaire menée en 2005 par le Centre Européen de la Consommation. Le prix peut varier du simple au triple entre les deux rives du Rhin. Quand une française dépense 9.90 € pour la pilule contraceptive Diane 35, sa voisine allemande achète cette même pilule à 30.85 €. Autres exemples significatifs : les 20 comprimés d'Aspirine 500 mg coûtent entre 2,3 € et 4.1 € en France quand l'Allemagne affiche un prix de vente de 5,47 €; les antibiotiques comme la Flammazine coûte 3,91€ en France et 21,04€ en Allemagne. L'étude a également révélé que les prix en France des médicaments non remboursables diffèrent davantage d'une pharmacie à une autre. L'écart de prix pouvant être important, les consommateurs ont tout intérêt à faire jouer la concurrence, surtout lorsque les médicaments sont peu ou pas remboursés.

## Les raisons de cette différence de prix

La différence de taux de TVA entre la France et l'Allemagne explique en partie les prix plus élevés pratiqués en Allemagne. Alors que la France impose une TVA de 2.1 % aux médicaments remboursés et 7% aux non remboursés, l'Allemagne taxe tous les médicaments à 19 %. Une autre raison tient au rôle prépondérant que joue l'Etat français dans la fixation du prix des médicaments remboursables, contrairement à la politique de régulation des prix en Allemagne, plus souple et plus récente (2011). L'entrée du générique sur le marché en France a également eu un effet sur le prix du médicament dans son ensemble, les prix des médicaments génériques étant bien moins chers et régulièrement revus à la baisse. Aucune disposition similaire n'existe en Allemagne.

Enfin, les marges des pharmaciens, qui sont fixées différemment dans les deux pays pour les médicaments sur ordonnance, jouent également sur les prix pratiqués en France et en Allemagne.

Retrouvez notre <u>étude comparative</u> des prix des médicaments entre la France et l'Allemagne dans son intégralité avec les tableaux comparatifs ainsi qu'un <u>résumé</u>, sur notre site internet au lien suivant : <a href="http://www.cec-zev.eu/fr/publications/etudes-rapports/">http://www.cec-zev.eu/fr/publications/etudes-rapports/</a>

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire ou demande d'interview.

Elphège Tignel
chargée de communication
0049 7851 991 48 25
tignel@cec-zev.eu